



Demande d'audience en personne

Vous pouvez utiliser le présent formulaire pour demander la tenue d'une **audience en personne** à la Section de la protection des réfugiés (SPR), conformément à l'avis de pratique de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) intitulé [Mise au rôle d'audiences virtuelles, hybrides et en personne à la CISR \(avis de pratique\)](#).

Vous n'avez pas besoin de transmettre d'autres documents avec ce formulaire. Si nous avons besoin de renseignements supplémentaires, nous communiquerons avec vous.

Dites-nous pour qui cette demande est faite

Indiquez le nom de chaque personne qui demande la tenue d'une audience en personne :

Nom : _____ Numéro de dossier de la SPR : _____

Nom : _____ Numéro de dossier de la SPR : _____

Nom : _____ Numéro de dossier de la SPR : _____

Je n'ai personne pour me représenter (conseil, consultant, autre)

Présentation des raisons pour lesquelles vous déposez la demande

Dans son avis de pratique, la CISR a mentionné qu'elle acceptera les demandes d'audiences hybrides ou en personne si elle détermine qu'une telle audience est nécessaire pour des raisons d'équité et de justice naturelle. De plus, la CISR peut, sous réserve de considérations opérationnelles, accueillir une demande d'audience en personne pour d'autres raisons importantes.

Utilisez les sections ci-dessous pour donner les raisons pour lesquelles vous demandez la tenue d'une audience en personne. **Vous devez donner les raisons** pour lesquelles vous présentez cette demande, y compris les raisons pour lesquelles une audience virtuelle ne convient pas dans vos circonstances.

1. Dites-nous pourquoi vous demandez la tenue d'une audience en personne (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

- elle est nécessaire pour des raisons d'équité et de justice naturelle
- elle est nécessaire pour la protection de la santé ou de la sécurité d'un participant
- il existe des raisons convaincantes, notamment pour s'adapter à des vulnérabilités qui ne sont pas prises en compte autrement ou pour des raisons de complexité ou de durée de l'audience
- autre (préciser) : _____.

2. Fournissez des renseignements supplémentaires pour étayer vos raisons. Vous pouvez également joindre des pages ou des documents additionnels pour étayer votre explication, mais ce n'est pas une obligation. Si vous joignez des documents, vous devez en expliquer la raison.



3. **Si votre audience est prévue dans moins de 10 jours ouvrables, vous devez expliquer pourquoi vous n'avez pas fait la demande plus tôt.** Vous pouvez également joindre des pages ou des documents additionnels pour étayer votre explication, mais ce n'est pas une obligation. Si vous joignez des documents, vous devez en expliquer la raison.

Soumettre le formulaire

Ce formulaire peut être soumis à la SPR de la manière suivante :

- au moyen du portail Mon dossier (pour les conseils seulement)
- par courriel à l'adresse suivante irb.RPDapplications-DemandesSPR.cisr@irb-cisr.gc.ca (pour les demandeurs d'asile sans conseil seulement)
- Si vous ne pouvez pas soumettre la demande au moyen du portail Mon dossier (pour les conseils seulement) ou par courriel (pour les demandeurs d'asile sans conseil seulement), veuillez communiquer avec le Greffe de la SPR. Pour trouver les coordonnées du Greffe de la SPR dans votre région, veuillez consulter le site Web suivant : <https://irb.gc.ca/fr/contact/Pages/contact3.aspx>

Vous devez également transmettre ce formulaire au ministre s'il est intervenu dans votre demande d'asile. Si c'est le cas, vous avez reçu un avis d'intention d'intervenir.

- | | | |
|---|-----|-----|
| 1. Le ministre vous a-t-il dit qu'il intervenait? | Oui | Non |
| 2. Si oui , lui avez-vous envoyé une copie de ce formulaire? | Oui | Non |
| 3. Comment l'avez-vous envoyée? (courriel, télécopie, etc.) _____. | | |

Ce formulaire a été rempli par _____ le _____.
(veuillez écrire en lettres moulées le nom du demandeur d'asile ou du conseil) (date)